



Adopter ou reconnaître un enfant?

Par **MEVEL**, le **01/02/2011** à **01:05**

Bonjour,

Je suis maman isolée d'un petit garçon de 3 ans et demi. Je n'étais enceinte que de 3 mois quand j'ai connu mon compagnon actuel. Il a donc suivi une bonne partie de ma grossesse, mon accouchement et les premières années de mon fils, qui croit qu'il est son papa. Le père biologique ayant renoncé à ses droits, il n'y a pas eu de reconnaissance paternelle.

Aujourd'hui, après de longs mois de réflexion, nous avons décidé de franchir le pas et mon compagnon est désireux d'officialiser sa relation avec mon fils. De plus, s'il m'arrivait quelque chose, il n'aurait aucun droit sur le petit.

Peut-il reconnaître mon fils même s'il n'est pas son vrai père ou doit-il obligatoirement l'adopter?

Nous avons contacté le père biologique, qui a sombré dans l'alcool et les drogues et qui ne veut pas entendre parler d'une relation future avec le petit. De ce fait, afin de protéger mon fils et avec l'accord du père biologique et du père de coeur, j'ai décidé de ne pas lui parler de son vrai père, le laissant ainsi croire que mon compagnon est son papa.

Merci d'apporter un peu de lumière à mon problème.

Par **mimi493**, le **01/02/2011** à **03:01**

Seul le parent biologique peut reconnaître un enfant. Votre compagnon fera donc une déclaration mensongère. Dans ces conditions, le père ou n'importe qui donc (les grands-parents par ex, ou votre compagnon si vous vous séparez ou vous-même) pourra tenter une procédure pour supprimer ce lien de filiation et ce durant 5 ans (si pendant ces 5 ans, le

compagnon se comporte comme le père, sinon, c'est jusqu'aux 28 ans de l'enfant).
C'est donc totalement déconseillé.

Vous vous mariez et votre mari l'adopte (s'il l'adopte sans que vous soyez marié, vous perdez tous vos droits de mère). S'il est prêt à devenir le père, c'est qu'il est prêt à se marier. Là ça sera irrévocable, non contestable

[citation]j'ai décidé de ne pas lui parler de son vrai père, le laissant ainsi croire que mon compagon est son papa. [/citation]

Et votre enfant risque de vous en vouloir à mort, le jour où va le découvrir (ça sera sur son acte de naissance, donc forcément il le saura, que ce soit une reconnaissance ou une adoption)

Les enfants finissent toujours par savoir, ils entendent des choses, ils comprennent petit à petit. Certains le prennent bien, d'autres très mal (surtout à l'adolescence) perdant toute confiance, tout respect pour des parents menteurs.